



Comporte une table alphabétique en fin d'année

Premier feuillet

Mouquet

REGISTRE

Contenant dix huit feuillets, cotés et paraphés par nous, Président du Tribunal de première instance de l'arrondissement de Meaux, département de Seine-et-Marne, destiné à constater les **NAISSANCES, MARIAGES et DÉCÈS** de la commune de *Crillardeau* pendant le cours de l'année 1895.

A Meaux, le *trois* Décembre mil huit cent quatre-vingt-quatorze.

J. M. le Président

Mouquet

26: 1

Décès de
Jean-Baptiste Antoine
Aubry

25 Janvier 1895.

L'an mil huit cent quatre-vingt-quinze, le vingt-six Janvier, à onze heures du matin, par devant nous Louis Delaroche, maire et officier de l'état civil de la commune de *Crillardeau*, canton de Clay (Seine-et-Marne), sont comparus les sieurs *Delarue Auguste*, garde-champêtre, âgé de quarante-trois ans et *Seron Casimir* Valentin, bourgeois, âgé de vingt-sept ans tous deux témoins majeurs domiciliés en cette commune et voisins du défunt ci-après désigné, lesquels nous ont déclaré qu'à dix heures du matin est décédé en son domicile en cette commune *Jean-Baptiste Antoine Aubry*, Berger, âgé de *soixante-dix-neuf* ans, né à *Charmy*, fils du défunt *Jean-Baptiste Aubry*, en son vivant

Crillardeau

ultimes de Charny et de Julie Emilie
nos bonspères, ainsi que de Marie Josephine From
décédée à Charny et de Julie Lucile Bonhomme
décédée à Crilbardou. Après nous être transportés
au domicile du défunt pour nous assurer du décès
nous avons dressé le présent acte que les déclarants
ont signé avec nous après lecture faite. /

Seron et Delaroché Delaroché

N^o 2

Décès de
Rose Arsène
Gibert

24 février 1895

L'an mil huit cent quatre-vingt-
quinze, le vingt-quatre février, à neuf heures de
matin, par devant nous Louis Delaroché, Maire et
officier de l'état civil de la commune de Crilbardou
Canton de Claye (Seine-et-Marne) sont comparus
seurs Bouchet Armand, cultivateur, âgé de
soixant-cinq ans et Bouchet Emil, cultivateur
âgé de quatre-vingt-cinq ans tous deux habitons
domiciliés en cette commune. Le premier, oncle et
le second petit-fils de la défunte ci-après désignée
lesquels nous ont déclaré que ce matin à trois heures
est décédée en son domicile en cette commune

Rose Arsène Gibert, sans profession, âgée de quatre-
vingt-cinq ans et onze mois, née à Colly le 18 novembre
un mars mil huit cent neuf, fille des défunts Jean
Antoine Christophe Gibert et de Marie Claude
Elisabeth From, veuve de Charles Armand Dupont
décédée à Crilbardou. Après nous être transportés au
domicile du défunt pour nous assurer du décès nous
avons dressé le présent acte que les comparants ont
signé avec nous après lecture faite. /

Bouchet Bouchet Delaroché



N^o 3

Décès de
Alphonse Chamois
25 février 1895.

L'an mil huit cent quatre-vingt-
quinze, le vingt-cinq février, à onze heures du
matin, par devant nous Louis Delaroché,
Maire et officier de l'état civil de la commune
de Crilbardou, Canton de Claye (Seine-et-Marne),
sont comparus les sieurs Marin Jules, manoeuvrier,
âgé de cinquante-sept ans et Marcus Rose,
manouvrier, âgé de vingt-huit ans, tous
deux témoins majeurs, domiciliés en cette
commune. Le premier gendre et le second petit-
fils du défunt ci-après désigné, lesquels
nous ont déclaré que ce matin à deux heures
est décédée en son domicile en cette commune
Alphonse Chamois, manoeuvrier, âgé de quatre-
vingt-deux ans et six mois, né à Jallines le
quatorze septembre mil huit cent douze, fils de
Charles Nicolas Chamois et de Jeanne Adeline
Noral, décédés et veuf de Marie Lambert
décédée à Crilbardou. Après nous être transportés
au domicile du défunt pour nous assurer du
décès, nous avons dressé le présent acte que
les comparants ont signé avec nous après
lecture faite. /

Marin Marcus Delaroché

N^o 4

Décès de
Vida Dubois
8 mars 1895

L'an mil huit cent quatre-vingt-
quinze, le huit mars à sept heures du soir,
par devant nous, Louis Delaroché, Maire
et officier de l'état civil de la commune de
Crilbardou, Canton de Claye, (Seine-et-Marne)

sont comparus les sieurs Troffet Frédéric, cultivateur
général, âgé de cinquante-cinq ans, Faiseux Adolphe,
Charrier, âgé de quarante-deux ans, sous deux
témoins majeurs domiciliés en cette commune
et voisins du défunt ci-après désigné. Lesquels
nous ont déclaré que ce matin à neuf heures
est décédé au lieu dit le Conche Victor Dubois,
manouvrier, âgé de quarante-six ans et dix mois
né à Crilbardou le vingt-six avril-mil huit cent
quarante-huit, fils de Frédéric-Victor-Dubois,
maréchal, serrant et de Heloise-Victorine Drieux,
sous deux décédés en cette commune, et veuf de
Eugénie-Désirée Louise Fruchomme, décédée au
même lieu. Après nous être transportés auprès
du défunt pour constater le décès nous avons
dressé le présent acte que les comparants ont
signé avec nous après lecture faite.

N^o 5

Décès de
Victoire-Joë
Bonenfant
17 mars 1895

Troffet
Delaroche
L'an mil huit cent quatre-vingt-quinze
le dix-huit mars à midi, par devant nous
Louis Delaroche, maire et officier de l'état civil
de la commune de Crilbardou, canton de Claye
(Seine-et-Marne) sont comparus les sieurs Vaudescal
Abel François, conducteur principal de Ponts et
Chaussées, âgé de cinquante-trois ans, domicilié
à Meaux, et Marin Philéas Alfred, instituteur
âgé de vingt-huit ans, domicilié à Crilbardou
sous deux témoins majeurs, le premier fils et
le second voisin de la défunte ci-après désignée



N^o 6

Décès de
Abel Boufflard
17 mars 1895

Lesquels nous ont déclaré qu'hier à onze heures
quarante-cinq minutes du soir est décédé en
son domicile en cette commune Victoire-Joë
Bonenfant, rentière, âgé de soixante-seize ans
et cinq mois, né à Crilbardou le trois octobre
mil huit cent dix-huit, fille des défunts sous
Hippolyte Bonenfant et de Geneviève-Victorie-
Constantine Vermeille et veuve de Taudescal
François Alexandre décédé à Crilbardou.
Après nous être transportés au domicile de
la défunte pour nous assurer du décès nous
avons dressé le présent acte que les déclarants
ont signé avec nous après lecture faite.

Wacron
J. Marin
Delaroche

L'an mil huit cent quatre-vingt-
quinze, le vingt-sept mars, à une heure de
l'après-midi, par devant nous Louis Delaroche
maire et officier de l'état civil de la commune
de Crilbardou, canton de Claye, (Seine-et-Marne)
sont comparus les sieurs Boufflard Emile,
cultivateur, âgé de trente-sept ans, domicilié
à Nogé-Fosse-Martin (Oise) et Grange Paul-
Henri, clerc de notaire, âgé de vingt-quatre ans,
domicilié à Paris, sous deux témoins majeurs,
le premier frère et le second cousin du défunt
ci-après désigné, lesquels nous ont déclaré que
ce matin à quatre heures est décédé en son domi-
cile en cette commune Abel Boufflard, cultivateur
âgé de trente-deux ans et cinq mois, né à

Cuilbardou le neuf novembre mil huit cent soixante deux, fils de Soufflard Jules Auguste, décédé en cette commune et de Sapillon Adèle, Écoleastique, décédé à Rey-Fots-Martin. (Vive) et épouse de Gabrielle Pauline Meunier, âgée de vingt-sept ans, qui lui survit. Après nous être transportés au domicile du défunt pour nous assurer du décès, nous avons dressé le présent acte que les comparants ont signé avec nous après lecture faite.

F. Grange Soufflard Delaroche

N^o 7
Décès de
Frédéric Proffit
(2 avril 1895.)

L'an mil huit cent quatre-vingt-quinze, le deux avril, à cinq heures de l'après-midi, par devant nous, Louis Delaroche, maire et officier de l'état civil de la commune de Cuilbardou, canton de Clays, (Seine-et-Marne), sont comparus les sieurs Fernand Louis Auguste, cultivateur, âgé de cinquante-deux ans et Dalissier Auguste, charpentier, âgé de vingt-huit ans, tous deux sœurs majeurs domiciliés en cette commune et amis du défunt ci-après désigné, lesquels nous ont déclaré qu'aujourd'hui à une heure du soir et décidé en son domicile à la Conche, commune de Cuilbardou le sieur Frédéric Proffit, cultivateur, âgé de quarante-cinq ans et sept mois, né à Signy-Signette, (Seine-et-Marne), le six août mil huit cent quarante-neuf, fils de Louis Gustave Proffit qui lui survit, et de Ludovicka Remout, décédée

Approuvé: trois mois raje
Commune muile.

Dalissier
Remout
Delaroche



Caroline Victoire Remout, décédée à Cuilbardou, et épouse de Ludovicka Remout qui lui survit. Après nous être transportés au domicile du défunt pour nous assurer du décès, nous avons dressé le présent acte que les comparants ont signé avec nous après lecture faite.

Dalissier, t. ^{Remout} Delaroche

N^o 8.
L'an mil huit cent quatre-vingt-quinze, le seize avril, à onze heures du matin, par devant nous Louis Delaroche, maire et officier de l'état civil de la commune de Cuilbardou, canton de Clays, (Seine-et-Marne) est comparu le sieur Bouchet-Emile, cultivateur, Berthe Bouchet domiciliée en cette commune, âgée de trente-quatre ans, lequel nous a déclaré qu'à quatre heures, il lui est né en son domicile en cette commune un enfant du sexe féminin de son légitime mariage avec Rain Sophie Meidorine, sans profession, âgée de trente-trois ans, domiciliée avec lui, lequel enfant il nous présente et déclare lui donner le prénom de Berthe. Les dites présentation et déclaration faites en présence des sieurs Fernand Amélie, cultivateur, âgé de soixante-d'un ans et Bouchet Emmand, cultivateur, âgé de soixant-cinq ans, tous deux sœurs majeurs domiciliés en cette commune, lesquels ont, ainsi que le père de l'enfant signé avec nous le présent

Décédé le neuf
septembre mil
neuf cent quatre
vingt deux à
Cuilbardou (Seine
et Marne).

Mention faite à
Cuilbardou le dix
décembre mil neuf
cent quatre mil
deux.

le Maire

N^o 9

Naissance de
Georges Armand Christard
(23 avril 1895)

acte de naissance après lecture faite.
Bouvier A. Pecun & Bouche
Delaroché

L'an mil huit cent quatre-vingt-quinze, le vingt-trois avril, à onze heures du matin, devant nous Louis Delaroché, maire et officier de l'état civil de la commune de Crilbardou, canton de Clazy (Seine-et-Marne), et comparu le sieur Christard Armand Victor, charcutier, âgé de quarant-huit ans, domicilié en cette commune lequel nous a déclaré que ce matin à deux heures, il lui est né de son légitime mariage avec Soyer Geneviève Joséphine, sans profession, âgée de quarante-trois ans, avec laquelle il demeure un enfant du sexe masculin, qu'il nous présente et auquel il a déclaré donner les prénoms de Georges Armand, les dites présentations et déclarations faites en présence des sieurs : Croisvales Ami, cordonnier, âgé de trente-quatre ans et Bouvier Louis, charcutier, âgé de trente-deux ans, tous deux témoins majeurs domiciliés en cette commune, lesquels ont ainsi que le père de l'enfant, signé avec nous, le présent acte après lecture faite. / Croisvales

Bouvier L. Christard
Delaroché

L'an mil huit cent quatre-vingt-quinze, le vingt-huit mai, à onze heures du matin, devant nous, Louis Delaroché, maire et officier de l'état civil de la commune de Crilbardou, canton

De cédés à Noeux (seine et Marne)
le vingt mars mil huit cent quatre-vingt-cinq
Thibaut dou, de S A vil 1911
de Noeux



Mairie de Clazy, de trois heures midi sans
aut-vingt-huit, avec Joseph Bouvier
Crilbardou, le 3 février 1895.
Sein et Marne absent, et adjoint:

N^o 10

Naissance de
Ernestine-Marie
Meignier
(26 mai 1895.)

de Clazy (Seine-et-Marne) est comparu le
sieur Meignier François Furcy, recrus-buraliste,
âgé de trente-cinq ans, domicilié en cette commune,
lequel nous a déclaré qu'avant-hier, vingt-six
mai, à neuf heures du matin, il lui est né
de son légitime mariage avec Gagnant Ernestine
Alphonisine, sans profession, âgée de vingt-
huit ans, avec laquelle il demeure, un enfant
du sexe féminin qu'il nous présente et à laquelle
il a déclaré donner les prénoms de Ernestine Marie
Les dites présentations et déclarations faites
en présence des sieurs Gagnant Léon, charcutier,
âgé de trente-cinq ans et Marin Victor-Jean-
Baptiste, maçon, âgé de quarante ans, tous
deux témoins majeurs domiciliés en cette commune,
lesquels ont, ainsi que le père de l'enfant, signé avec
nous le présent acte après lecture faite. /
F. Meignier F. Gagnant M. Marin
Delaroché

L'an mil huit cent quatre-vingt-quinze,
le six juin, à onze heures du matin, devant nous
Louis Delaroché, maire et officier de l'état civil
de la commune de Crilbardou, canton de Clazy,
(Seine-et-Marne) est comparu le sieur Marin
Victor-Jean Baptiste, maçon, âgé de quarante
ans, domicilié en cette commune, lequel nous
Raymond-Victor Marin, a déclaré qu'hier, à six heures du soir il lui
est né de son légitime mariage avec Mauducœur
Eulalie Victoire, sans profession, âgée de trente-
huit ans, avec laquelle il demeure, un enfant

N^o 11

Naissance de
Raymond-Victor Marin
(5 juin 1895.)

Mairie de Noeux le six juin avant
hier, neuf cent vingt-six, avec
Armand Louis Bouvier
Crilbardou le 28 août 1895
de Noeux
Fournier Keller

Décédé à
Breny (Aisne)
le premier avril
mil neuf cent
cinquante
suivant des
avril mil neuf cent
cinquante
Le Maire.

[Signature]

N° 12.

Divorce entre

André Jacques Fiechter
et Louise Marie Aubry
(31 mai 1894.)

de ses mandataires qui le nous présente et auquel
il a déclaré donner ses prénoms de Raymond Victor.

Les dites présentation et déclaration faites en
présence des sieurs Debeauvais Abel, jardinier,
âgé de quarante-deux ans et Gagnant Léon,
charcutier, âgé de trente-cinq ans, tous deux
honnêtes maîtres domiciliés en cette commune,
lesquels ont ainsi que le père de l'enfant signé
avec nous le présent acte après lecture faite.
L. Gagnant M. Moarier A. Debeauvais

Delaroche

L'an mil huit cent quatre-vingt-quinze,
le seize juin, à deux heures de l'après-midi, nous,
Delaroche Louis, Maire et Officier de l'état civil
de la commune de Crilbardou, canton de Clay,
(Seine-et-Marne), vu 1^o la signification faite
à nous le douze juin de la grosse d'un jugement
du tribunal de première instance du département
de la Seine en date du huite-et-un mai
mil huit cent quatre-vingt-quatorze, rendu
entre le sieur André Jacques Fiechter, charcutier
en vins, demeurant ci-devant à Paris, 274, avenue
Daumesnil et actuellement sans domicile ni
résidence connus, d'une part, et de dame
Louise Marie Aubry, demeurant à Paris,
274, avenue Daumesnil, d'autre part; 2^o la
grosse du dit jugement; 3^o le certificat de
l'avoué poursuivant, M^o Suzoux, constatant
que le jugement a été signifié le vingt-neuf
juin mil huit cent quatre-vingt-quatorze à



Fiechter, à son domicile, et que le dernier
act de publicité a été fait le quinze juillet
mil huit cent quatre-vingt-quatorze, 4^o
l'attestation du greffier du tribunal de
première instance du département de la
Seine, constatant qu'il n'existe contre ce
jugement ni opposition ni appel; les dites
pièces par nous paraphées et annexes, avons
extrait du jugement et transcrit littéralement
ce qui suit: « Le Tribunal ouï en ses conclusions
d'plaidoirie M^o X... avocat, assisté de M^o Suzoux
avoué de la dame Fiechter, après avoir entendu
le ministère public en ses conclusions et en avoir
délibéré conformément à la loi, jugeant en 1^{er} resort,
donne défaut à Fiechter, faute par lui d'avoir
constitué avoué, quoiqu'il régulièrement assigné
par exploit en date du 7 mars 1894. Par ces
motifs prononce le divorce entre les époux Fiechter,
à la requête et au profit de la dame Fiechter, la
renvoie à sa puissance en exécution du présent juge-
ment conformément à la loi du 11 avril 1888, com-
met le Président de la Chambre des notaires à Paris
ou tel autre de la chambre qui sera par lui désigné,
pour prononcer aux opérations de compte, liquidation
et partage de la communauté de biens qui a existé
entre les dits époux et des reprises de la dame
Fiechter en cas de renonciation par celle-ci à la
dite communauté; nomme M^o Chappreau, juge,
pour faire le rapport, en cas de difficultés sur
l'homologation de la liquidation, dit qu'en cas

d'impêchement des juges et retardé commis et sera pourvu à leur remplacement par ordonnance du Président de cette chambre, rendue sur simple requis. Condamné Fiechter aux dépens, dit que le recouvrement des frais avancés par le Crisol sera poursuivi par l'administration de l'enregistrement et des Domaines, conformément à la loi du 30 janvier 1831 sur l'assistance judiciaire. Commet pour la signification du présent jugement à Fiechter défaillant, l'huissier désigné par l'assistance. Signé: Tolau et Noûtre, Fais, et juge par M. Tolau, président, Guignard, et de Blanc-Duverney, juges. En présence de M. Chappreau, juge suppléant et Sotter, substitué, assisté de Bequeval, greffier. Le jeudi 21 mai 1894. En conséquence le Président de la République Française mande et ordonne à tous huissiers sur ce requis de mettre le présent jugement à exécution, aux procureurs généraux et aux procureurs de la République près les tribunaux, de 1^{re} instance d'y tenir la main, à tous commandants et officiers de la force publique d'y être main-tenus lorsqu'ils en seront légalement requis. En foi de quoi la minute du présent jugement a été signée par M. le Président et par le greffier. En marge est écrit: Admission du 14 9^{te} 1893, Visé pour timbre et enregistrement à Paris le 14 juin 1894, f. 13, C. 8, Débit 94^{te} 95^{te}, Signé: Chemier. Pour expédition conforme délivrée en vertu de la loi du 21 janvier 1851. Par le Tribunal Signé: Hénissier, Secr. Copie, Signé: A. Noûtre, J. N. Carré.

Delaroche



N^o 13.

Mariage

de Albert Dubois
et de Berthe Augustine Robin

Robin
(20 juillet 1895)

M. et Mme ont été trois mois trois
semaines et demi en voyage de retour
en Algérie
Guillel Barthurin, admet
au mariage et complétement
en son absence les fonctionnaires

A Dubois

B Robin

R. E. Robin

E. Delaroche

E. J. Dubois

J. N. Carré

L'an mil huit cent quatre-vingt-vingt-cinq, le vingt juillet, à onze heures du matin, par devant nous, ~~J. N. Carré~~, ~~maire~~ d'officiers de l'état civil de la commune de Cuillardou, canton de Claye (Seine-et-Marne) ont comparu publiquement en la maison commune Albert Dubois, né à Cuillardou le six juin mil huit cent soixante-sept, ainsi que le constate son acte de naissance dont l'original a été mis sous nos yeux, charretier, domicilié en cette commune, fils-majeur de Magloire Landou Robin, âgé de soixante-trois ans, manouvrier, et de Rotine Caron, son épouse, âgé de soixante et un ans, sans profession, demeurant ensemble à Cuillardou, présents et consentants, d'une part, et Berthe Augustine Robin, née à Matougues, canton d'Ecurey-sur-Ecole, (Marne) le huit février mil huit cent soixante-quinze, sans profession, domiciliée avec ses père et mère à Eblly, canton de Crécy (Seine-et-Marne), fille mineure de Remi Edouard Robin, âgé de quarante-trois, entrepreneur de battage et de Marie Ernestine Lebourg, son épouse, sans profession, âgé de quarante-trois ans, présents et consentants, d'autre part. Lesquels nous ont requis de procéder à la célébration du mariage, projeté entre eux et dont les publications ont été faites en cette mairie et en celle d'Eblly (Seine-et-Marne) les dimanches huit juin et sept juillet courant, sans opposition, ainsi qu'il résulte du certificat délivré par

L'officier de l'état civil de la commune d'Ébly,
le dix-huit juillet dernier. Nous nous sommes
fait remettre l'acte de naissance de la future
ainsi que le certificat de publication et de non
opposition de la commune d'Ébly; toutes ces
pièces, régulièrement légalisées et dûment paraphées
par nous et la partie produisante, resteront
annexées à l'un des doubles du présent acte de
mariage. Après avoir donné lecture de toutes les
pièces ci-dessus mentionnées et du chapitre six
du livre premier du code civil (titre du mariage)
sur les droits et devoirs respectifs des époux; après
nous être fait présenter le livret militaire du
futur qui fait partie du service auxiliaire de
l'armée territoriale; après avoir interrogé les
futurs époux et leurs pères et mères, lesquels nous
ont déclaré qu'il n'a pas été fait de contrat de
mariage. Nous avons demandé aux futurs époux
s'ils veulent se prendre pour mari et pour femme.
Chacun d'eux ayant répondu séparément et
affirmativement, à haute voix, nous avons
prononcé au nom de la Loi que Albert Dubois
et Berthe Augustine Robin sont unis par le
mariage. En présence de du côté de l'époux de
Dubois Emil, manouvrier, âgé de trente-cinq
ans et de Dubois Charles, charcutier, âgé de
trente-trois ans, tous deux frères de l'époux,
domiciliés en cette commune, et du côté de
l'épouse de Lefèvre Léon, charcutier, âgé de
cinquante-cinq ans, demeurant à Cuillardeau



N° 14

Décès de
Virginie Scholastique
Lecocq.

(29 juillet 1895)

et de Robinet Oursine Julien, facteur rural,
âgé de quarante et un ans, demeurant à
Ébly, sous deux amis de l'épouse, sous quatre
témoins majeurs qui ont signé avec les époux,
les père et mère de l'époux et nous le présent
acte de mariage après lecture faite. Le père
et la mère de l'époux nous ayant déclaré
en savoir signer.

Dubois Albert Berthe Robin
Robin Ep. Lefèvre Léon
Dubois Charles Lefèvre Léon
Robinet Oursine
Cuillardeau

L'an mil huit cent quatre-vingt-
quinze, le vingt-neuf juillet, à onze
heures du matin, par devant nous,
Louis Delaroche, maire et officier de
l'état civil de la commune de Cuillardeau,
canton de Clazy (Seine-et-Marne) sont
comparus les sieurs Meurin Louis manouvrier,
âgé de cinquante-neuf ans et Meurin Jules
Eugène, manouvrier âgé de cinquante-huit
ans, sous deux témoins majeurs domiciliés
en cette commune, le premier époux et le
second beau-frère de la défunte ci-après
dignée, lesquels nous ont déclaré qu'ce
matin à sept heures et demie est décédée
en son domicile en cette commune Virginie
Scholastique Lecocq, sans profession, âgée de
soixante ans et quatre mois, née à Cuillardeau

Le onze mars mil huit cent trente-cinq, fille
des défunts Laveur-Dominique Nicolas Leocog
et Anne Scholastique Debacle, épouse de Marin
Louis qui lui survit. Après nous être transportés
au domicile de la défunte pour nous assurer
du décès, nous avons dressé le présent acte
que les comparants ont signé avec nous après
lecture faite.

Martin L. Merin
Delaroche

L'an mil huit cent quatre-vingt-quinze,
le huit août, à huit heures du matin,
par devant nous Guillet Mathurin, adjoint au
maire de la commune de Crilbardou, canton
de Clays (Seine et Marne), remplissant les fonctions
d'officier de l'état civil à défaut de maire en
exercice, ont comparu en la Mairie Delaroche
Georges, cultivateur, âgé de trente-trois ans,
demeurant à Crilbardou et Maiffard Alexandre,
cultivateur, âgé de quarante-deux ans, demeurant
à Vignely (Seine et Marne), le premier fils, le
second gendre du défunt ci-après désigné;
lesquels nous ont déclaré que Louis-Edmond
Delaroche, né le quatre décembre mil huit
cent vingt-et-un à Mortcerf (Seine et Marne),
rentier, demeurant à Crilbardou, époux de
Julie Denise Legendre, fille de Jean Dominique
Delaroche et de Catherine Françoise Quingard
sous deux défunts, est décédé hier, sept août
à six heures du soir à son domicile en cette



N° 16

Mariage
de Adrien Victor
Malingre

et de Françoise Charles
(31 août 1895)

commune. Après nous être assuré du décès
nous avons dressé le présent acte que les
déclarants ont signé avec nous après lecture.

Delaroche

Maiffard

Guillet

L'an mil huit cent quatre-vingt-
quinze, le trente et un août, à onze
heures du matin, par devant nous Guillet
Mathurin, adjoint au maire de la commu-
ne de Crilbardou, canton de Clays, (Seine
et Marne), remplissant les fonctions d'offi-
cier de l'état civil à défaut de maire
en exercice, ont comparu publiquement en
la maison commune: Adrien Victor Ma-
lingre, né à Chécy, canton de Cammarchon
(Seine et Marne) le vingt-quatre octobre mil
huit cent soixante-onze, charretier, domicilié
au dit Chécy, fils majeur de Louis Malin-
gre, charretier, âgé de cinquante-quatre
ans et de Elementine Michel, sans pro-
fession, âgé de quarante-six ans, demeu-
rant ensemble à Chécy, présents et
consentants, d'une part; et Françoise
Charles, née en cette commune le neuf
mars mil huit cent soixante-dix-huit,
ainsi que le constate son acte de naissance
à dont l'original a été mis sous nos yeux
domestique, domiciliée à Crilbardou, fille
mineure de Honoré Charles, manoeuvrier

âgé de cinquante-sept ans et de Eléonore
 Gauvelli, sans profession, âgée de cinquante
 quatre ans, demeurant ensemble à Cailberdem,
 présents et consentants d'autre part. Lesquels
 nous ont requis de procéder à la célébration
 de mariage projeté entre eux et dont les
 publications ont été faites dans cette mairie
 et en celle de Chieur (Vieux St. Martin) les
 dimanches quatre et onze août courant, sans
 opposition, ainsi qu'il résulte du certificat
 délivré par l'officier de l'état civil de la
 commune de Chieur le quinze du présent
 mois. Nous nous sommes fait remettre l'acte
 de naissance du futur ainsi que le certificat
 de publication et de non opposition en la
 commune de Chieur, ces pièces, régulièrement

Approuvé un mot
 par nous et la partie protestante, restant
 annexés à l'un des doubles du présent acte
 de mariage. Après avoir donné lecture de
 toutes les pièces ci-dessus mentionnées et du
 chapitre six de titre premier du code civil,
 (titre du mariage) sur les droits et les devoirs
 respectifs des époux, après nous être assuré
 que le futur a satisfait à ses obligations
 pour le service militaire; après avoir inter-
 pellé les futurs époux et leurs pères et mères
 lesquels nous ont déclaré qu'il n'y a pas été
 fait de contrat de mariage. Nous avons deman-
 dé aux futurs époux s'ils veulent se prendre

paraphés légalisés et dûment paraphés
 par nous et la partie protestante, restant
 annexés à l'un des doubles du présent acte
 de mariage. Après avoir donné lecture de
 toutes les pièces ci-dessus mentionnées et du
 chapitre six de titre premier du code civil,
 (titre du mariage) sur les droits et les devoirs
 respectifs des époux, après nous être assuré
 que le futur a satisfait à ses obligations
 pour le service militaire; après avoir inter-
 pellé les futurs époux et leurs pères et mères
 lesquels nous ont déclaré qu'il n'y a pas été
 fait de contrat de mariage. Nous avons deman-
 dé aux futurs époux s'ils veulent se prendre

pour mari et pour femme. Chacun d'eux ayant
 répondu séparément et affirmativement, à haute
 voix, nous avons prononcé au nom de la loi
 que Adrien Victor Malinge et Françoise
 Charles sont unis par le mariage. En
 présence: 1^o, du côté de l'époux, de Léon
 Paul Malinge, charretier, âgé de vingt-trois
 ans; Louis Alexandre Malinge, domestique,
 âgé de vingt-huit ans, tous deux frères de l'é-
 poux et Domicilia Chieur; 2^o, du côté
 de l'épouse Abel Pluyette, son beau-père,
 charretier, âgé de vingt-sept ans, et Emile
 Maxime Perant, instituteur en retraite, âgé
 de cinquante-deux ans, ami de l'épouse, ces deux
 derniers témoins domiciliés à Cailberdem, tous
 quatre témoins majeurs qui ont signé avec
 l'époux, le père et la mère de l'épouse
 et nous le présent acte de mariage après
 lecture faite, le père et la mère de l'épouse
 n'ont déclaré ne savoir signer.

Françoise Charles
 Adrien Malinge c. Michel
 Abel Pluyette Louis Louis Malinge
 Léon Malinge Abel Pluyette
 Perant
 Guiller

L'an mil huit cent quatre-vingt-quinze
 le sept octobre à sept heures du matin. Par
 devant nous Eugène Keller, maire, officier de

N^o 17

Décès de
Alfred François
Bonhomme
(6 Octobre 1895)

L'état civil de la commune de Crilbardou, canton de Clays, arrondissement de Meaux (Seine-et-Marne), ont comparu en la Mairie Léonidas Gustave Adolphe Miel, âgé de trente quatre ans, manoeuvrier, et Théobald Auguste, âgé de quarante quatre ans, garde-champêtres, le premier gendre, le second voisin du défunt, lesquels nous ont déclaré que Alfred François Bonhomme, né le trente juin mil huit cent quatre-vingt quatre à Crilbardou, tonnelier, demeurant au dit lieu, époux de Louise Eugénie Geneviève Baudouin, manoeuvrière, fils de Jacques Auguste Bonhomme et de Marie Anne Léonique Marlan, sous deux décès en cette commune, est décédé à Crilbardou, le six octobre à cinq heures du soir, dans le logement de son gendre sur nommé. Après nous être transporté au domicile du défunt pour nous assurer du décès, nous avons dressé le présent acte que les déclarants ont signé avec nous après lecture faite.

A Théobald Miel
Eugène Koller

N^o 18

Décès de
Stanislas Alexandre
Dubois
(10 Octobre 1895)

L'an mil huit cent quatre-vingt quinze, le dix octobre, à midi. Par devant nous, Eugène Koller, mari, officier de l'état civil de la commune de Crilbardou, canton de Clays, arrondissement de Meaux (Seine-et-Marne), ont comparu en la Mairie Jean-Baptiste Cauët, âgé de cinquante-sept ans, manoeuvrier et Alfred Rair, âgé de trois ans,

trois ans, manoeuvrier, sous deux domiciles en cette commune, le premier gendre, le second voisin du défunt, lequel nous ont déclaré que Stanislas Alexandre Dubois, né à Crilbardou le onze octobre mil huit cent vingt neuf, manoeuvrier, veuf de Clémentine Manchon, fils de Charles Nicolas Dubois, manoeuvrier et de Julie Auberge Malabar, sans profession, sous deux décès, est décédé dans son domicile à Crilbardou, à une heure du matin. Après nous être transporté au domicile du défunt pour nous assurer du décès, nous avons dressé le présent acte que les déclarants ont signé avec nous après lecture faite.

Carés Rair
Eugène Koller

N^o 19

Décès de
Josephine Laurent
(14 Octobre 1895)

L'an mil huit cent quatre-vingt quinze, le quinze octobre, à huit heures du matin, Par devant nous Eugène Koller, chevalier de la légion d'honneur, maire et officier de l'état civil de la commune de Crilbardou, canton de Clays, arrondissement de Meaux (Seine-et-Marne) ont comparu en la Mairie Auguste Riché, âgé de cinquante-six ans, maréchal-ferrant, et Paul Riché, âgé de vingt-et-un ans, charcutier, sous deux domiciles en cette commune, le premier gendre, le second petit-fils de la défunte, lesquels nous ont déclaré que Josephine Laurent, née à

Montcaux (Seine et Marne) le dix février
mil huit cent vingt trois, sans profession,
demeurant au Héliot. Pacy (Seine et Marne) veuve
de Narcisse Duréac, fille de Louis Octobien
Laurent, manouvrier, et de Ursule Rommang,
sans profession, sous deux défunts, est décédée
à Cailbardou le quatorze octobre à une heure du
soir, au domicile de son gendre, tuteur. Après
nous être transporté au domicile de la défunte pour
nous assurer du décès nous avons dressé le présent
acte que les déclarants ont signé avec nous après
lecture faite.

Prise à Prise

Eugène Koller

L'an mil huit cent quatre vingt
quatre, le dix-neuf octobre à onze heures du
matin, Par devant nous Eugène Koller, chevalier
de la légion d'honneur, maire, officier de
l'état civil de la commune de Cailbardou, canton
de Clay, arrondissement de Meaux (Seine et
Marne) ont comparu publiquement en la maison
commune Eugène Camille Vincent, né à Hautaut
les Meaux (Seine et Marne) le quinze novembre
mil huit cent soixante dix, manouvrier, domicilié
avec ses père et mère à Cailbardou, fils
major de Eugène Romain Vincent, âgé de
cinquante-trois ans, manouvrier et de Louise
Amélie Nicolas, son épouse, âgée de quarante
six ans, couturière présents et consentants d'une
part, et Marie Courdaveau née en cette
commune le premier août mil huit cent

soixante-quinze, ainsi que le constate son
acte de naissance dont l'original nous a été
mis sous les yeux, domestique, domiciliée avec
ses père et mère à Cailbardou, fille mineure
de Claude Courdaveau, âgé de cinquante-
cinq ans, charretier et de Justine Adolphe
Marin, son épouse, âgée de cinquante-cinq
ans, sans profession présents et consentants
d'autre part, lesquels nous ont requis de procéder
à la célébration du mariage projeté entre eux
et dont les publications ont été faites en cette
mairie les dimanches vingt-neuf septembre
et six octobre courant. Aucune opposition au
dit mariage ne nous ayant été signifiée, et
faisant droit aux réquisitions des parties,
nous nous sommes fait remettre l'acte de
naissance de la future qui a été dûment
paraphé par nous et la partie produisant, et
nous leur avons donné lecture du Chapitre VI
du livre 1^{er} du code civil (titre du mariage) sur
les droits et devoirs respectifs des époux. Après
avoir interpellé les futurs époux et leurs père
et mère, lesquels nous ont déclaré qu'il n'a
pas été fait de contrat de mariage, nous
avons demandé aux futurs époux s'ils veulent
se prendre pour mari et pour femme, et
chacun d'eux ayant répondu affirmativement
et séparément, à haute voix, nous avons
prononcé, au nom de la Loi, que Eugène Camille
Vincent et Marie Courdaveau sont unis par le

N° 20

Mariage
de Eugène Camille
Vincent
et de Marie
Courdaveau
(19 Octobre 1893)

mariage. En présence, du côté de l'époux de
Arthur Bonhomme, âgé de vingt-huit ans, charbon-
nien germain de l'époux, de Lucien Gaucher,
âgé de vingt-huit ans, boulanger, ami de l'époux,
demeurant tous deux à Trilbardou, et du côté
de l'épouse de Marin Louis, âgé de cinquante-neuf
ans, manouvrier, domicilié en cette commune,
oncle de l'épouse et de Alfred Mourant, âgé de
quarante ans, jardinier, demeurant à Meaux,
les Meaux, beau-père de l'épouse. Lesdits qui
ont signé avec les époux, les père et mère de
l'époux, la mère de l'épouse et nous, le père
de l'épouse nous ayant déclaré ne savoir signer,
le présent acte après lecture faite. /

Vincent Cuyet
Marie Courtois
Louis Nicolas

Martin Gaucher
Bonhomme Arthur
Mourant Alfred
Cuyet Eugène
Koller

N° 21

Naissance de
Germaine Dubois
(21 Octobre 1895)

Mariage à Trilbardou le douze
juillet mil neuf cent dix-neuf
avec Arsène Jacques Seron
Trilbardou le douze juillet
mil neuf cent dix-neuf
et officier de l'état civil

J. Delavigne

L'an mil huit cent quatre-vingt-
quinze, le vingt-deux octobre à onze heures
du matin, par devant nous Eugène Koller,
chevalier de la légion d'honneur, maire,
de l'état civil de la commune de Trilbardou,
canton de Clazy, arrondissement de Meaux,
(Seine-et-Marne) a comparu en la mairie le
sieur Abel Dubois, âgé de trente ans, charbon-
nien domicilié en cette commune, lequel nous a

Précédée à
Trilbardou
le vingt et un
décembre mil
neuf cent cinquante
six. / Trilbardou
le jour desdits
de Meaux
E. Cuyet

N° 22

Naissance de
Juganne Marie
(27 Octobre 1895)

Acte d'approbation deux
mois après nati.

Mariage

Le duc
Eugène Koller

19
déclare que le vingt et un octobre courant, à
six heures du soir, il lui est né dans son
domicile une enfant du sexe féminin qu'il
nous présente et auquel il a déclaré vouloir
donner le prénom de Germaine, lequel enfant
il a eu de Henriette Charpenhier, âgée de
vingt-cinq ans, couturière, domiciliée au
même lieu, son épouse. Les dites déclarations
et présentations faites en présence de Emile
Dubois, âgé de trente-cinq ans, charbonnier,
demeurant à Trilbardou, et de Charles Dubois
âgé de trente-trois ans, employé, demeurant
au même lieu. Lesdits qui ont signé avec
le déclarant et nous le présent acte après
lecture faite. / Dubois Abel
Dubois Charles
Cuyet Eugène
Koller

L'an mil huit cent quatre-vingt-
quinze, le ~~vingt-trois~~ vingt-sept octobre à
quatre heures du soir par devant nous Eugène
Koller, chevalier de la légion d'honneur, maire,
officier de l'état civil de la commune de
Trilbardou, canton de Clazy, arrondissement
de Meaux, (Seine-et-Marne) a comparu en la
mairie le sieur Eugène Rose, Marin, âgé
de vingt-neuf ans, manouvrier, domicilié
en cette commune, lequel nous a déclaré
que ce matin à dix heures il lui est né
dans son domicile un enfant du sexe féminin,
qu'il nous présente et auquel il a déclaré
vouloir donner le prénom de Juganne, lequel

enfant il a eu de Emélie Cardine Follet, âgée de vingt-huit ans, sans profession, domiciliée au même lieu, son épouse. Les dites déclarations et présentations faites en présence de Alexandre Seduc, âgé de trente-trois ans, manouvrier, demeurant à Grilbardou et de Léonidas Gustave Adolphe Michel, âgé de trente-quatre ans, manouvrier, demeurant au même lieu. (Cémoins qui ont signé avec le déclarant et nous le présent acte après lecture faite.)

Leduc Marin Michel

Eugène Keller

N^o 23.

Naissance de
Henri Seduc
(30 Octobre 1895)

L'an mil huit cent quatre-vingt-quinze, le trent octob, à midi, Eux devant nous Eugène Keller, chevalier de la légion d'honneur, maire, officier de l'état civil de la commune de Grilbardou, canton de Clazy, arrondissement de Meaux (Seine-et-Marne) a comparu en la mairie le sieur Alexandre Honoré Seduc, âgé de trente-cinq ans, manouvrier, domicilié à Grilbardou, lequel nous a déclaré que ce matin à quatre heures il lui est né, dans son domicile, un enfant du sexe masculin, qu'il nous présente et auquel il a déclaré vouloir donner le prénom de Henri, lequel enfant il a eu de Julie Marin, âgée de vingt-six ans, sans profession, domiciliée au même lieu, son épouse. Les dites déclarations et présentations faites en présence de Jules Marin, âgé de cinquante-sept ans, manouvrier, etc

mourant à Grilbardou, et de Eugène Keller, Marin, âgé de vingt-neuf ans, manouvrier, demeurant au même lieu. Cémoins qui ont signé avec le déclarant et nous le présent acte après lecture faite.)

Marin Leduc

Eugène Keller

N^o 24

Naissance de
Georges Alexandre
Gaucher
(9 novembre 1895)

L'an mil huit cent quatre-vingt-quinze, le dix novembre, à cinq heures du soir, par devant nous Eugène Keller, chevalier de la légion d'honneur, maire, officier de l'état civil de la commune de Grilbardou, canton de Clazy, arrondissement de Meaux, (Seine-et-Marne) a comparu en la mairie le sieur Lucien Alexandre Gaucher, âgé de vingt-huit ans, boulanger, domicilié à Grilbardou, lequel nous a déclaré qu le neuf novembre, à une heure et demie de l'après-midi, il lui est né dans son domicile un enfant du sexe masculin qu'il nous présente, et auquel il a déclaré vouloir donner les prénoms de Georges Alexandre, lequel enfant il a eu de Anna Euphrasie Gerard, âgée de vingt-quatre ans, sans profession, domiciliée au même lieu, son épouse.

Les dites déclarations et présentations faites en présence de Alexandre Gaucher, âgé de cinquante-sept ans, voiturier, demeurant à Lamois (Seine-et-Marne), et de Meignen François Turcy, âgé de trente-cinq ans,

N^o 25

Naissance de
Yvonne-Elisa
Marin.
(10 novembre 1849)

Mearns à Paris (6^{em} arrond.)
le vingt-quatre juillet mil huit
cent vingt-quatre avec Marcel
Desrosier
Gribardou le trois septembre
mil neuf cent vingt-quatre
le Maire
Fernand Stoll

Décédés à MONTEBAU-
FAULT-YONGS (SEINE
et MEUSE) le trente
et un juillet mil neuf
cent quatre vingt.

Tuilbardou le cinq août
mil neuf cent quatre
vingts.

le Maire,

receveur. burialiste, demeurant à Tuilbardou,
témoin qui ont signé avec le déclarant et
nous le présent acte après lecture faite.

Le Gendre R^{me} *Frantz*, F. *Mauger*
Eug *Stoll*

L'an mil huit cent quatre vingt
cinq, le onze novembre, à midi, par
devant nous, Eugène Koller, chevalier de
la légion d'honneur, maire, officier de l'état
civil de la commune de Gribardou, canton
de Clays, arrondissement de Meaux (Seine-
et-Marne) a comparu en la Mairie le sieur
Philéas Alfred Marin, âgé de vingt-neuf
ans, instituteur, domicilié à Gribardou,
lequel nous a déclaré que le dix novembre
courant, à dix heures du soir, il lui est né
dans son domicile un enfant du sexe féminin
qu'il nous présente et auquel il a déclaré vouloir
donner les prénoms de Yvonne-Elisa, lequel
enfant il a eu de Marie-Josephine Armande
Tournier, âgée de vingt-six ans, institutrice
domiciliée au même lieu, son épouse. Les dites
déclaration et présentation faites en présence
de Lazare Pierre Denisot, âgé de soixante ans,
instituteur retraité, demeurant à Gribardou,
et de Emile Maxime Perout, instituteur-
retraité, demeurant au même lieu. Témoin
qui ont signé avec le déclarant et nous le
présent acte après lecture faite.

Armand Denisot *Stoll* *Perout*
Eug

N^o 26.

Pièces de
Didoine Louise
Leroy.
(14 novembre 1849)

L'an mil huit cent quatre vingt
cinq, le quatorze novembre, à cinq heures
du soir par devant nous, Eugène Koller,
chevalier de la légion d'honneur, maire, officier
de l'état civil de la commune de Gribardou,
canton de Clays, arrondissement de Meaux,
(Seine-et-Marne) ont comparu en la Mairie
Emile Charles Stevenel, âgé de cinquante-
six ans, tapissier, demeurant à Paris, fau-
bourg Saint-Martin, numéro trente-deux, et
Victor Charles Stevenel, âgé de trente-cinq
ans, employé de commerce, demeurant à
Paris, rue Beaumartin, numéro dix-neuf, le
premier époux, le second fils de la défunte,
lesquels nous ont déclaré que Didoine Louise
Leroy, née le sept février mil huit cent trente-
deux, à Gressy (Seine-et-Marne) sans profession,
demeurant avec son mari à Paris, épouse de
Emile Charles Stevenel, sus-nommé, fille de
Pierre Leroy, manouvrier, et de Félicité Deloy,
manouvrière, sous deux défunts, est décédée
à Gribardou à matin à une heure, au
domicile de Christine Debaupuis, âgée de
soixante-quatre ans, jardinière, son beau-frère.
Après nous être transportés auprès de la défunte
pours nous assurer de décès nous avons dressé
le présent acte que les déclarants ont signé
avec nous après lecture faite.

Stevenel *Stevenel*
Eug *Stoll*

Naissance de
Lucien Emile
Jolly
(17 decembre 1899)

Marié a Paris (XI^e arrond)
le dix huit novembre mil
neuf cent vingt deux avec
Henriette Rozalie Thire
delle arden le deux decembre
mil neuf cent vingt deux
le 17^e jour

Fernand Jolly

Decede a Chelles
(S et Marne) le
trente janvier mil
neuf cent cinquante
trois
a Crillardou, le
trois fevrier mil
neuf cent cinquante
trois
de Maire

[Signature]

L'an mil huit cent quatre-vingt
quingze le dix-huit decembre, a cinq heures
du soir, par devant nous Eugene Koller,
Chevalier de la legion d'honneur, maire,
officier de l'etat civil de la commune de
Crillardou, canton de Claye, arrondissement
de Meaux (Seine et Marne), a comparu en
la mairie le sieur Alise Emile Jolly, age
de trente quatre ans, garde-particulier, demou-
rant a Crillardou, lequel nous a declare que
le dix-sept decembre courant, a trois heures
du matin, il lui est ne dans son domicile
un enfant du sexe masculin qu'il nous
presente, et auquel il a declare vouloir don-
ner les prenomms de Lucien Emile lequel en-
fant il a ve de Sophie Aglaie Louise
Koller, agee de vingt-sept ans, sans
profession, domiciliee au meme lieu, son
epouse. Les dites declaration et presentation
faites en presena de Charles Louis Monin
age de quarante huit ans, registeur, demou-
rant a Crillardou et de Edmond Parain, age
de trente quatre ans, manouvrier, demourant
au meme lieu, sermoins qui ont signe avec
le declarant et nous le present acte apres lecture
faite.

Moin E. Jolly, Eug. Koller
E. Parain

L'an mil huit cent quatre-vingt
quingze le dix-huit decembre, a cinq heures

Naissance de
Mareel Puisseux
(18 decembre 1899)

Deux tache de leur mariage
celles a la mairie d'Orpigny
arrondissement de Rambouillet
(Seine et Oise) le dix huit mai
mil neuf cent un, Puisseux
sieur Eugene et Suzanne Eugene
ont reconnu et legitime par
acte de leur union, et ont ete
tant la naissance, et constate
dans tache et contrat.
Dont mention faite par
nous, officier de l'etat civil
le quatre juin mil neuf
cent un
Eug. Koller

et demé du soir, par devant nous Eugene Koller,
chevalier de la legion d'honneur, maire, officier
de l'etat civil de la commune de Crillardou,
canton de Claye, arrondissement de Meaux,
(Seine et Marne), a comparu en la mairie le
sieur Armand Victor Christard, age de quarant
huit ans, charretier, domicile a Crillardou,
lequel nous a declare que ce matin a un heure
il est ne de Eugene Puisseux, agee de dix-neuf
ans, sans profession, domiciliee chez ses pere et
mere en cette commune, et de pere non denomme,
un enfant du sex masculin qu'il nous present
et auquel il a declare vouloir donner le prenom
de Mareel. Les dites presentation et declaration
faites en presena de Arme Croivalet, age
de trente-cinq ans, cordonnier, demourant a
Crillardou, et de Auguste Debarthe age de
quarante-trois ans, garde-champetre, demourant
au meme lieu. Sermoins qui ont signe avec
le declarant et nous le present acte apres lecture
faite.

Charles Croivalet
Arme Croivalet
Eug. Koller

Ce jourd'hui, trente et un decembre
mil huit cent quatre-vingt-quinze, le
sousigne Eugene Koller, chevalier de la
Legion d'honneur, maire et officier de
l'etat civil de la commune de Crillardou
a clos et arrête le present registre contenant
onze naissances, trois mariage, un
divorce et deux deced.

Eug. Koller

Tables alphabétiques des actes contenus
au présent registre.

N ^o d'ordre	N ^o de l'acte	Noms et prénoms.	Dates
Naissances.			
1	2	Bouchet Barthe	16 avril
2	21	Dubois Gamaine	28 octobre
3	24	Gauchet Georges Alexandre	9 novembre
4	27	Jolly Lucien Emile	7 décembre
5	23	Leduc Henri	30 octobre
6	11	Marin Raymond Victor	5 juin
7	22	Marin Suzanne	27 octobre
8	25	Marin Yvonne Blisa	10 novembre
9	10	Magnon Augustine Marie	26 mai
10	28	Fuisseux Marcel	18 décembre
11	9	Chissard George Armand	13 avril
Mariages.			
1	13	Dubois Albert et Robin Barthe Augustine	26 juillet
2	16	Malingre Adrien Victor et Charles François.	31 août
3	20	Vincens Eugène Camille et Courdaveau Marie	19 octobre.
Divorce			
1	12	Fichter André Jacques et Auby Marie Louise.	31 mai
Décès.			
1	1	Auby Jean Baptiste Antoine	25 janvier
2	5	Boussant Victoire Jéi	17 mars

N ^o d'ordre	N ^o de l'acte	Noms et prénoms	Dates.
suite des décès.			
3	17	Bonhomme Alfred François	6 octobre
4	6	Doufflard Abel	27 mars
5	3	Chamois Alphonse	26 février
6	13	Delaroche Louis Edmond	7 août
7	12	Dubois Stanislas Alexandre	16 octobre
8	4	Dubois Victor	8 mars
9	2	Gibert Rose Arsine	24 février
10	19	Laurent Josephine	14 octobre
11	14	Leocq Virginie Scholastique	29 juillet
12	25	Leroy Sidorine Louise	14 novembre
13	7	Poffit Frédéric	2 avril

Les présentes tables certifiées sincères
et véritables par nous, maire et officier de
l'état civil de la commune de Villardou ce
jourd'hui premier janvier mil huit cent quatre
vingt-seize.

Le Maire,
Eug. Roussy